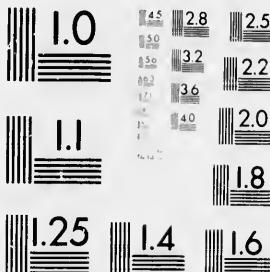
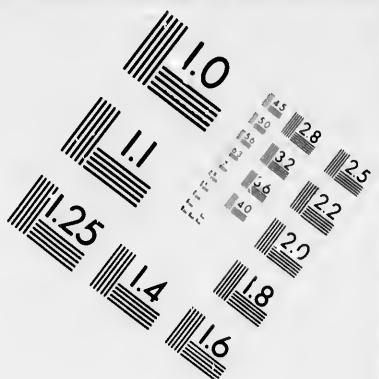
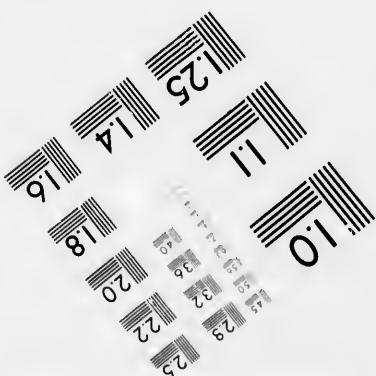
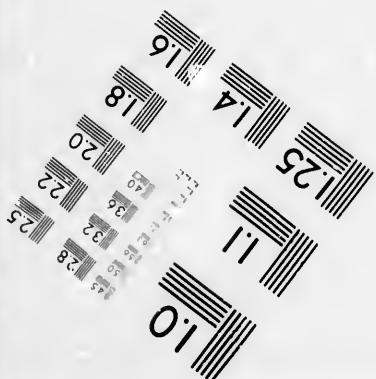
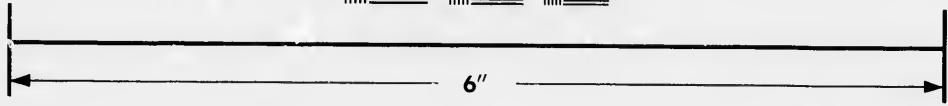


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscures par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X	
12X	16X	20X	<input checked="" type="checkbox"/>	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

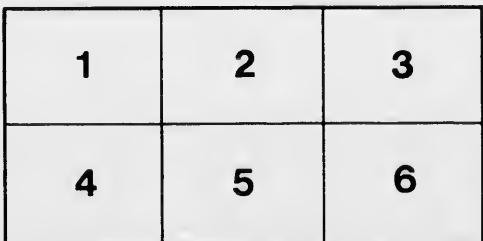
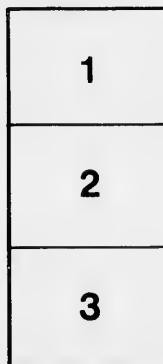
Library of the Public Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit à la générosité de:

La bibliothèque des Archives publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

Doc
affair

Ro
qui
Ch
à P

D
à la
Ro
lati
Bri
de
dier
sou
se r
et
par
gne
tro
not
que
fer
not
qui
con
Éta
econ
d'u
évé
circ
qu'
cro
au
con
ent
plus

33400. M. 7.0

Le triomphe du Gallicanisme

Au Canada

Voici la traduction d'un article du Rev. Robert Ker, ministre protestant de Québec, qui a paru dans la livraison septembre du *Church Magazine*, revue hérétique publiée à Philadelphie, État-Unis.

L'élévation de l'archevêque Taschereau à la haute dignité de prince de l'Église de Rome est à la fois un compliment à la population Catholique Romaine de l'Amérique Britanique du Nord et un tribut bien mérité de reconnaissance pour la fidélité des Canadiens Français à la chaire de Rome. C'est sous ce jour qu'elle sera reçue par l'immense majorité de ceux qui s'occupent du sujet et plusieurs de ces derniers probablement partageront l'opinion de l'auteur de ces lignes que cet honneur n'est nullement venu trop tôt. Mais en nous exprimant ainsi nous n'avons certainement pas épuisé ce que signifie cette élévation, ni ce qu'elle renferme d'influence possible sur l'avenir de notre histoire religieuse. Il y a guère d'inquiétude; avec une société telle qu'elle est constituée aujourd'hui au Canada et aux États-Unis que des princes, soit laïques soit ecclésiastiques, n'influencent pour l'heure d'une manière marquée le cours naturel des événements; mais dans le Bas-Canada les circonstances sont tellement différentes de ce qu'elles sont ailleurs qu'il est raisonnable de croire que des modifications importantes auront lieu, au moins dans cette partie du continent, dans les rapports existants jusqu'ici entre l'Église et l'État, et qu'une alliance plus étroite finira par s'établir entre ces deux pouvoirs. Bien des signes à la vérité

sont pressentir l'époque où l'Église de Rome exercera une influence importante sur les destinées de ce continent grand par l'étendue et sous bien des rapports grand par les promesses. Jugé à la lumière des faits, le pouvoir de la papauté se meurt chez les vieilles nations de l'Europe dans l'agonie de l'infidélité et du communisme, tandis qu'au contact de l'air, libre et vivifiant de l'Amérique ce même pouvoir revêt partout une vie nouvelle, et avouons franchement, une vie meilleure. Au contact immédiat du Protestantisme, l'Église du Pape neurt mais elle se flétrit si elle croit seule, et revêt les livrées les plus sombres du formalisme et de l'infidélité. Au nombre de ceux qui lui portent allégeance, il y a des hommes et des femmes qui, aspirant honnêtement et ardemment à voir la papauté restaurée dans sa gloire d'autre fois, alors que Rois et Empereurs étaient ses vassaux les plus humbles, les plus obéissants et que le monde soumis pliait sous ses moindres désirs. Ce temps est passé pour toujours, mais il a laissé derrière lui son enseignement. Ceux qui ont été les plus zélés à affirmer les prétentions extrêmes du Catholicisme Romain lui ont invariablement causé le tort le plus grand et le plus durable, tandis que ceux qui se sont efforcés de l'entourer des sympathies du monde éclairé et voué à ce progrès dont le catholicisme est lui-même un des facteurs si éminents, sont réellement devenus ses missionnaires les plus efficaces. L'Utramontanisme ne pouvant tolérer la liberté d'allure de l'Église gallicane résolut d'écraser le vieux catholicisme français. Il réussit au delà de toute espérance et il finit par détruire à la fois et la Religion et le Gallicanism. La France est définitivement perdue pour la pa-

— 2 —

pauté, tandis que l'Italie même, patrie de l'Église, est dans le sentier de la guerre ouverte contre un système religieux que ses professeurs et sa littérature déclarent pourtant être le bien par excellence pour l'État aussi bien que pour l'individu. Il est au moins remarquable de constater que la proximité du siège de Pierre produise un tel abattement des esprits parmi des populations qui se disent catholiques. A tort ou à raison, on porte au crédit du pape actuel des vues d'un libéralisme plus ou moins avancé ; il est même à présumer qu'une tendance libérale se fait une issue quelque part entre les rouages compliqués de l'infalibilité papale. Dans tous les cas il est assez généralement compris que le pontife actuel n'a pas été un ami chaleureux du parti ultramontain dans ses projets aveugle d'agrandissement ou de restauration du pouvoir pontifical. Au Canada et aux États Unis les Ultramontains de l'Église Romaine se trouvaient surtout dans les rangs des Jésuites qui travaillent avec un zèle persévérant à amener ce continent d'hommes libres sous l'obédience de Rome. Les Jésuites n'ont oublié aucun des sentiments pervers qui les ont fait chasser de presque tous les pays de l'Europe et ils sont aussi désireux aujourd'hui qu'ils l'étaient jadis de priver les hommes de la liberté tant civile que religieuse. Les traditions de foi du Bas-Canada sont en grande partie Gallicanes et conséquemment hostiles aux prétentions des Jésuites qui sont aussi prêts dans leur zèle aveugle à sacrifier les intérêts religieux de ce nouveau continent qu'ils ont réussi à détruire la foi de l'ancien. Parmi les Jésuites du Bas-Canada se trouvent plusieurs écrivains distingués, qui jamais ne perdent une occasion de dénoncer le Gallicanisme sous tous ses

modes, sous toutes ses formes. L'écrit le plus remarquable sur le sujet existe sous la forme d'une brochure intitulée : "La Source du Mal de l'époque au Canada par un Catholique," publiée il y a quelques deux ans.

"Le Canada a d'abord été, dit l'auteur, une colonie française. Il est demeuré dans cette condition jusqu'en 1759, c'est à dire, à peu près pendant cent cinquante ans. Durant cette période, alors que dominaient en France les funestes erreurs dites *Gallicanes*, il a nécessairement dû boire à la coupe de ces erreurs, et il y a baî longs traits. Ce qui le prouve, ce sont des faits et des faits si nombreux qu'il serait trop long de les citer.

"Ces faits, d'ailleurs, se trouvent consignés non-seulement à chaque page de notre histoire, politique et religieuse, mais encore à chaque page, on pourrait dire, du code civil qui nous régit.

"Nos lois, en effet, ont jusqu'ici gardé une sorte empreinte de gallicanisme, et il en a été de même de l'enseignement théologique. Ainsi, par exemple, des légistes canadiens ont cru et croient encore, d'après l'enseignement reçu, que l'autorité civile peut introduire et faire disparaître des empêchements dirimants de mariage, se prononcer sur la validité de ce sacrement, et conséquemment décréter le divorce. Des légistes canadiens ont cru et croient encore, avec nombre d'adeptes, que le pouvoir séculier peut et doit s'immiscer dans l'administration des biens ecclésiastiques, les taxer, déterminer et fixer les limites au-delà desquelles il n'est plus permis aux corporatios et aux communautés religieuses de posséder ; abolir les dîmes en tout ou en partie. Des légistes canadiens ont cru et croient encore que les marguilliers ou fabriciens tiennent leurs attributions,

et leurs pouvoirs de l'autorité civile, et que les paroisses canoniquement érigées sont comme si elles n'existaient pas, sous tous les rapports, tant que l'autorité civile n'a pas reconnu leur existence. Des légistes canadiens ont cru et croient encore que le pouvoir civil a le droit de condamner le prêtre qui refuse les sacrements à un indigne, comme coupable de diffamation ou d'avoir exercé une injuste pression ; de le forcer à donner la sépulture ecclésiastique à celui que les lois de l'Église privent de cet honneur, en punition de certaines fautes ; puis enfin de déclarer, après avoir examiné ses paroles et ses diours dans une enquête juridique, si, dans la chaire de vérité, il a ou non rempli convenablement son ministère sacré.

"Un homme qui est mort, il n'y a pas encore quarante ans, que le Séminaire de Québec regarde comme une de ses gloires, qui en fut le Supérieur pendant de longues années, qui enseigna longtemps la théologie et la philosophie, et qui était écouté partout comme un oracle, même par les évêques, M. le vicaire général Jérôme Demers, n'hésitait pas à affirmer à ses élèves, entr'autres propositions gallicanes, que le Pape n'est pas infalli ble et que le Concile est au-dessus du Pape."

S'agirait-il de discuter la position prise par l'écrivain, nous ne croyons pas que nous aurions beaucoup de difficulté à démontrer, et cela appuyé sur des autorités inexpugnables, que le Vicaire Général Demers était tout à fait dans le vrai et que le Jésuite, son antagoniste, était complètement dans l'erreur. Mais tel n'est pas notre objet et nous ne citons la brochure que pour démontrer qu'il y a une signification digne de remarque dans la nomination de l'Archevêque Taschereau au

cardinalat de son Église. Si l'on nous demande en quoi, nous répondons en peu de mots parce que l'archevêque Taschereau a été regardé dans le passé et est reconnu dans le présent comme la personnification de ces principes Gallicans qui répugnent si entièrement à l'esprit des Jésuites. L'écrivit "La Source du Mal" a été attribué, pour raisons valables, à un Jésuite éminent du diocèse de Montréal et voilà ce qu'on y voit au sujet de Laval et de l'archevêque d'alors :

"Il a dans l'Université Laval des professeurs qui n'inspirent aucune confiance, parce qu'ils sont, les uns, protestants et francs-maçons, les autres, des libéraux qui ont exprimé plus d'une fois, et dans de solennelles circonstances, des principes non seulement dangereux, mais même impies.

"Et M. Taschereau, Supérieur du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université Laval, a applaudi à toutes ces iniquités et les a même sanctionnées. Ses sentiments et sa manière d'agir n'ont pas changé depuis qu'il est archevêque de Québec."

Il est vrai qu'il y a eu quelques professeurs protestants à Laval mais ils étaient la plupart cause de la position éminente qu'ils occupaient dans leurs professions et non à cause de leur protestantisme. Nous doutons qu'aucun des gentilshommes auxquels nous faisons allusion furent francs-maçons mais l'accusation est lancée comme le digne couronnement d'une suite d'horreurs. On a insinué aux malheureux Canadiens-Français une crainte superstitieuse tellement terrible que l'insinuation seule d'un crime si diabolique est pire que celle d'escroquerie et de trahison. Cependant, tôt ou tard, le jour finira par descendre dans son imagination, il comprendra combien on l'a rendu

insensé au sujet de cette Franc maçonnerie. Et si ses yeux se désillent sur ce sujet pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour des matières de plus grande importance? Mais revenons au sujet. Il est établi que les Jésuites revinrent au Canada vers l'année 1848. C'est là une date mémorable dans l'histoire de la papauté, date qui a laissé une cicatrice profonde, mais les Jésuites ces avant-coureurs de la tempête, se complaisent dans leur œuvre. Comme le Canada devait, suivant toute probabilité, se montrer plus docile à leurs doctrines antisociales que la France ou l'Italie, les Jésuites commencèrent leurs travaux au Canada sous d'heureux auspices. Tout alla en douceur jusqu'en 1865, année où, au grand regret de l'auteur de "La source du mal," une division se produisit entre les membres de l'épiscopat; par suite des tendances gallicanes de l'archevêque Taschereau et du clergé de Québec.

"Pour mettre le comble à tout, dit l'écri-
vain, Mgr. l'archevêque Taschereau fit au
sujet de la bulle qui érigait canonique-
ment l'Université Laval, un mandement
dans lequel il qualifia d'oisives, et de vaine-
nes les discussions et les querelles entre ca-
tholiques et libéraux. C'était évidemment
confirmer tout ce qu'avaient dit ces derniers
dans leur interprétation de la bulle. De là,
un nouveau scandale dont les libéraux tirè-
rent un immense profit.

"Les succès, remportés par M. Langlier
à Charlevoix, au nom de l'*influence indue*,
encouragèrent un autre professeur libéral de
l'Université, M. Fynn, à employer dans la
contestation de l'élection d'un autre comté,
celui de Bonaventure, les mêmes moyens
qui avaient réussi à Charlevoix.

"Le juge Casault, autre professeur encore

de l'Université Laval, rendit jugement dans
cette contestation et il émit à cette occasion
des principes en opposition directe avec la
doctrine catholique. Il refusa, par exemple,
au prêtre le droit de déclarer en chaire que
tels ou tels actes sont des fautes graves de-
vant Dieu, vu qu'en parlant de la sorte, à
propos de politique, il détournait les fidèles
de poser de pareils actes, gênait en consé-
quence leur liberté, et se rendait en définitive
coupable de la faute que la loi désigne
sous le nom d'*influence indue*. Il déclara,
de plus, que refuser l'absolution à quelqu'un
que le confesseur ne juge pas bien disposé,
est aussi un acte qui produit l'influence dite
indue. Il proclama enfin que les parlements
sont omnipotents; que la liberté des cultes
est d'une obligation rigoureuse et absolue,
et il reconnaît aux tribunaux civils le droit
de réprimenter les prétdendus abus qui se glis-
saient dans la prédication et l'administra-
tion des sacrements.

"Mgr. de Rimouski, dans le diocèse du-
quel le juge Casault proclamait des principes
aussi subversifs, crut devoir lever la voix
pour les condamner et pour affirmer en même
temps les droits de l'Eglise et de la vérité.
Il le fit, au grand soulagement de la
conscience des catholiques, par un solide et
lumineux exposé de la saine doctrine dans
un mandement au clergé et aux fidèles de
son diocèse.

"Les libéraux de Québec s'en vengèrent
en couvrant de ridicule le courageux prélat,
et même en lui prodiguant des injures.

"Mgr. Taschereau, pour couronner leur
œuvre en leur prétant main forte, fit publier
dans les journaux une note, qu'il signa de
son nom d'archevêque, et dans laquelle il
disait que Rome n'avait point ordonné de

mettre M. le juge Casault à la porte de l'Université; et qu'elle n'avait pas non plus stigmatisé la *sentence motivée* qu'il avait rendue dans la contestation de l'élection de Bonaventure.

"Parler de la sorte, c'était user d'un procédé fort malhonnête, au détriment de la cause du bien et de l'autorité de Mgr. de Rimouski, puisque Rome, au moment où Mgr Taschereau affirmait semblable chose, n'avait pas eu le loisir de s'occuper de l'affaire. Il était donc vrai, comme l'affirmait Mgr Taschereau, que Rome n'avait rien statué eu égard à la conduite que l'Université Laval devait tenir vis à vis de M. le juge Casault; mais si Sa Grandeur eut dit pourquoi le St-Siège se taisait sur le compte de ce monsieur et de sa sentence, elle serait devenue la faible et la risée du publio. En ne le disant pas, elle donnait à croire que le St-Siège avait pris connaissance de l'affaire, et que le silence qu'il gardait équivalait à une approbation de tout ce qu'avait dit et fait M. le juge Casault. Et c'est ce qu'elle voulait.

"A peu près vers le temps où ces choses se passaient, ceux qui avaient contesté l'élection de Charlevoix et qui virent leurs prétentions mises de côté, comme non fondées en justice et en raison, par M. le juge Routhier, en appellèrent de son jugement au plus haut tribunal du pays, à la Cour Suprême. Celle-ci révisa la sentence portée par M. le juge Routhier, la cassa et donna ainsi gain de cause aux libéraux.

"M. Jean Thomas Taschereau, frère de Mgr l'archevêque de Québec, était l'un des juges de la Cour Suprême, et c'est lui qui parla au nom de tous ses collègues, en cette occurrence. Il émit les propositions les plus austères et les plus impies. Il prétendit que

les instructions, données par le prêtre en chaire, peuvent vraiment produire ce qu'on appelle *influence indue*.

"Il refusa donc au prêtre le droit d'enseigner qu'il peut y avoir péché grave à suivre telles ou telles opinions politico-religieuses, puis il décida que les prêtres qui osent le faire, sont justifiables des tribunaux civils. Il ne reconnut enfin que la seule loi civile pour diriger les citoyens avec autorité dans les affaires publiques."

Ceci donnera à nos lecteurs une idée des courants d'idées si divers et si marqués qui ont agité l'existence autrement si paisible de notre population Franco-Canadienne. L'un et l'autre des partis en dispute se firent entendre à Rome et la Propagande trouva l'affaire suffisamment grave pour nécessiter l'envoi au Canada d'un délégué apostolique, et dans l'hiver de 1877 feu Mgr Conroy, évêque d'Ardagh en Irlande, homme dans lequel on avait confiance, fut chargé de cette mission délicate. Ce prélat semble n'avoir apporté que peu de consolations aux Jésuites et les avoir scandalisés plus d'une fois en énonçant des doctrines politiques tout à fait en désaccord avec leurs vues; même il paraît avoir été pour eux un ennemi plus dangereux, si possible, que Mgr. Taschereau lui-même. La simple énumération des crimes commis par le prélat Irlandais pendant son séjour au Canada suffit amplement pour révolter nos susceptibilités les plus délicates et pour convaincre que Mgr Conroy fut à peu près le pire évêque qui ait jamais mis le pied sur le sol Canadien. Voyez plutôt:

"Mgr Conroy a prêché, et c'est à maintes reprises, qu'on pouvait voter pour un catholique libéral reconnu pour tel, et même pour un impie fieffé, dont lui-même, tout le

premier, mentionnait le nom. Cet homme, cependant, M. Rodolphe Laflamme; ne désirait être député que pour assurer le triomphe des mauvaises doctrines. Qu'importe; Mgr Conroy voulait absolument qu'il fût permis de voter pour lui.

“ Mgr Conroy a ajouté que M. McKenzie, premier ministre du gouvernement fédéral, en 1877, et que supportaient nos libéraux, valait autant que Sir John McDonald, chef de l'opposition, que les ultramontains appuyaient.

“ Admettons, comme dit Mgr Conroy, que MM. McKenzie et McDonald se valent personnellement; comme hommes politiques, ils diffèrent b aucoûp entre eux, et voici qui le prouve.

“ Chaque fois que Sir John McDonald a été à la tête du gouvernement, il a appelé comme ministres, pour le seconder, les hommes de la province de Québec les plus sincèrement catholiques et les plus dévoués à l'Église. Autant que la chose a été au son pouvoir, il a rendu justice aux catholiques dans la plupart des questions où ils étaient intéressés.

“ Mgr Conroy a fait tout ce qui dépendait de lui pour confirmer les libéraux dans l'erreur particulière que Pie IX a si souvent stigmatisée.

“ Infortuné Mgr Conroy! il a receuilli tout juste le contraire de ce qu'il pour-uvait. Quelque temps après la publication de la loître pastorale du 11 octobre, il commença d'cevoir des lettres dans lesquelles on lui disait combien il nous avait fait de mal, et combien il était baissé dans l'estime du clergé et des bons citoyens. Il reçut une masse de lettres de ce genre, puis le vide se fit au tour de lui. On finit par le laisser dans l'i-

sollement le plus complet. Hors quelques libéraux, tout le monde s'absténait de le rencontrer, parce que tous à peu près avaient perdu confiance en lui.

“ En effet, le passage de Mgr Conroy au Canada a été un véritable malheur pour nous. Sa mission, telle qu'il l'a remplie, nous a fait rétrograder immensément dans la voie du véritable progrès.

“ Il nous a, en un mot, préparé d'affir des désastres qui fondront sur nous, dans un avenir prochain, si la Providence ne se hâte de venir à notre secours.

“ Voilà ce que pensent et ce que disent des évêques, la plupart des prêtres et tous les bons citoyens.

L'auteur de “ *La source du mal* ” a certainement raison de dire que des “ erreurs ” [?] condamnées par Pie IX furent approuvées, ou dans tous les cas mollement condamnées par Mgr Conroy; mais, d'un autre côté, l'auteur a certainement oublié les enseignements de son Eglise sur ces sujets aussi bien que les déclarations autrement dignes d'attention des Jésuites eux mêmes sur l'exercice des franchises civiles. Ainsi quand les Catholiques Romains sont en minorité, comme aux États Unis, alors il est recommandable d'avocer les principes Libéraux, renfermant comme de juste la tolérance religieuse; mais du moment que la minorité est devenue la majorité un nouvelle morale de rapports est créee, et il en découle que la liberté religieuse et la tolérance des cultes se présentent au dévôt adepte de Rome sous un jour tout nouveau. L'auteur de “ *La source du mal* ” dévoile la vraie doctrine de son Eglise dans les termes suivants.

“ Pour donner le change sur ce qu'ils sont, nos catholiques libéraux ont recours à mille

quelques le renavaient troy au r pour ie, nous la voie affr ux ans un se hâte disent et tous a cer- reurs" ouvées, ammées e côté, seigne si bien s'at exercice es Ca- comme andable enser- ieuse; évenue pports é reli- résen n jour c du Église sont, mille artifices. Ils tentent, par exemple, de s'assimiler aux libéraux, soit de l'Angleterre, soit des Etats-Unis, soit de la province d'Ontario, libéraux qui, dans ces contrées, où domine une majorité protestante, demandent égale liberté pour tous en matière de religion, puis veulent aussi que tous bénéficient également, autant que possible, des avantages que procure le progrès matériel. De tels libéraux ne sont pas les libéraux qu'à condamnés l'Eglise : ce sont uniquement des hommes qui revendiquent pour les bons, à qui elle est refusée, une liberté dont jouissent les méchants. Dans l'impossibilité absolue pour le moment de faire reconnaître les droits du catholicisme supérieurs à tous autres droits, ils travaillent à obtenir que le catholicisme jouisse au moins des mêmes avantages que les fausses religions.

"Or, il est évident qu'entre ces hommes et nos libéraux il y a la distance d'un abîme. Ces derniers, en effet, ne se contentent pas de reconnaître qu'il faut user, à l'égard des protestants, de la tolérance pratique qu'exigent certaines circonstances, mais ils soutiennent que le protestantisme a des droits à faire valoir tout comme le catholicisme. Ils vont même plus loin. Comme tout exercice de la liberté leur paraît légitime, ils sont prêts à sacrifier les droits de l'Eglise et même les principes, au profit de la libre pensée.

"Les catholiques libéraux disent encore qu'on les apprécie injustement à raison de leurs alliances politiques avec les représentants que la province d'Ontario députe au parlement fédéral. Ils ajoutent que si l'on applique le même mode d'appréciation aux conservateurs, ces derniers ne devront pas être considérés comme valant mieux qu'eux. Cela est faux.

"Tout ce qu'on peut exiger d'eux, c'est qu'ils s'allient avec les députés d'Ontario qui sont les plus favorables à tous nos vrais intérêts, à nos intérêts religieux, en particulier, et c'est ce que les conservateurs ont généralement fait. Les libéraux semblent avoir à cœur de tenir une conduite toute contraire.

"Si le clergé canadien surveille la politique de si près, c'est qu'il y voit des principes d'un ordre supérieur à protéger ou à combattre.

"On prêche la liberté de conscience et l'omnipotence absolue de l'Etat. On va jusqu'à soutenir que si, dans une élection politique, un électeur est déterminé, par un sermon qu'il a entendu, à voter dans un sens plutôt que dans un autre, il ne vote plus librement, et qu'on doit taxer d'influence dite *indue*, c'est-à-dire condamnable, l'acte par lequel il a été poussé à agir comme il a fait. A ce compte là, il faudrait donc biffer tous les commandements de Dieu et de l'Eglise, qui, parcequ'ils gênent la liberté mauvaise, nous influencerait d'une manière *indue*.

"C'est en vertu d'un tel principe que nous avons vu, à trois reprises différentes, à Gaspé, à Charlevoix et à Berthier, des élections politiques annulées.

"Et c'est ce que trois juges, dont deux catholiques, ont mis en pratique.

"Ces juges ont dit en rendant leur sentence : "Nous sommes juges pour juger suivant la loi du pays, et, comme tels, nous ne reconnaissons pas d'autre loi que celle-là."

"Mgr l'archevêque Taschereau, dans le diocèse duquel et sous les yeux de qui toutes ces énormités ont été publiées, a laissé faire, pouvant tout empêcher.

D'après ces citations remarquables on comprendra de suite que les Jésuites ont entrepris

une guerre sans trêve contre le Gallicanisme tel que représenté par l'Archevêque Taschereau et l'Université Laval, et que l'un et l'autre ont été attaqués avec une opiniâtreté et une violence extraordinaire. Dans cette croisade contre les droits civils feu l'Évêque Bourget de Montréal et Mgr Laflèche l'Évêque actuel de Trois-Rivières furent les personnages en vue. La chicanie fut portée jusqu'au Vatican et là disparut un instant aux yeux des profanes. Députation après députation se rendit à Rome à court délai, et, s'il nous est permis du risquer une opinion en l'absence de faits certains, nous n'hésiterons guère à dire que plus d'une fois le parti Ultramontain fut presque maître de la victoire, notamment lors que l'Archevêque de Québec fut mandé à Rome en toute hâte et resta en cette ville plusieurs mois. Ce fut alors que l'élément Ultramontain parmi les Canadiens-Français reçut le coup de grâce et l'Archevêque revint à Québec maître incontestable de la situation. Nous eut-il été donné de suivre avec un œil exercé ce qui se passa dans les coulisses lors de cette nomination nous eussions découvert dans le cas présent plus de tireurs de ficelles qu'on ne le supposerait, et nous ne nous trompons probablement pas en pensant que la nomination de l'archevêque Taschereau, tout en les prenant à l'improviste, fut vigoureusement opposée par la faction Jésuite contre les prétentions desquels il s'était élevé comme un mur d'acier. En principe, les accusations lancées contre Mgr Taschereau de libéralisme religieux avancé sont tout à fait dépourvues de fondement, et il n'y a aucun doute que Sa Grandeur convainquit la propagande de la faulilité de ces attaques. Ce que visent les Jésuites, sur ce continent, c'est

l'obtention de la suprématie sur le civil aussi bien que sur le religieux, pour qu'en définitive le pouvoir civil n'existe qu'à la seule fin d'exécuter les ordres de l'Église, sans autre but quelconque. Aussi n'est-il que trop vrai d'affirmer qu'aussi longtemps que les doctrines Jésuitiques et Ultramontaines seront en faveur dans le Papisme comme ils le sont aujourd'hui, le Catholicoïsme Romain est une menace permanente pour les gouvernements civils. L'Archevêque Taschereau, étudiant les leçons de l'histoire sous leur vrai jour, et enflammé d'amour et de dévouement pour son Église et ses grands intérêts, n'a pas manqué de reconnaître les désastreux résultats du programme Ultramontain et Jésuitique. N'oubliant pas que les mêmes causes produisent les mêmes effets, il reconnaît la possibilité de reproduire sur le sol canadien les profanations de la licence et de l'irreligion de la république française, et comme conséquence, il a sagement résolu de repousser la domination des Jésuites en autant qu'il est en son pouvoir de le faire.

Pour des raisons personnelles et nationales, le cardinal Taschereau avait pleinement droit à la distinction qui lui a été conférée ; mais il la prisa surtout comme un hommage rendu à son peuple. Il y a peu de noms plus en honneur que celui de Taschereau, même parmi les illustres familles canadiennes françaises ; et certainement il n'y en a pas un seul qui fut aussi digne de recevoir cette distinction. Le cardinal Taschereau est un prélat sans ostentation et de caractère modeste, aimant l'étude et menant une vie pieuse. Energique dans ses efforts pour moraliser le peuple de toutes les manières, il n'a jamais hésité à aider de sa grande influence ses concitoyens protestants, soit en vu de

la meilleure observance du dimanche, soit pour promouvoir la cause de la tempérance. Voilà ce qui explique la satisfaction générale que son élévation a causée dans tout le pays. C'est pourquoi, en somme, la nomination de Mgr Taschereau peut être acceptée comme un indice de la force temporaire des principes gallicans parmi les catholiques franco canadiens, et comme un hommage rendu à la fidélité des canadiens français au Siège romain. Nous voudrions pouvoir ici féliciter toutes les personnes intéressées et terminer notre étude. Mais cela est impossible pour plusieurs raisons; principalement, parce qu'il est établi d'une manière irréfutable que des influences politiques ont joué un rôle plus ou moins marqué dans cette nomination. Cela étant, il y a des motifs sérieux de craindre, comme nous l'avons déjà fait voir, une union encore plus intime entre l'Église et l'État dans la province de Québec. Il n'entre pas dans le cadre de cet écrit de nous demander si une telle union serait un mal en soi. A l'heure qu'il est, le catholicisme romain est la religion d'État de la province de Québec; et pratiquement l'union de l'Église et de l'État est à peu près aussi intime que possible. Ce fait joint à la pression d'une population canadienne française qui augmente toujours, tend constamment à chasser la minorité protestante de la province; de sorte que nous n'avons qu'un intérêt spéculatif dans l'avenir, et s'il résulte de cette union des conséquences désastreuses, il n'y aura pas de minorité qui puisse souffrir. Aussi longtemps que les principes gallicans dominent les aspirations de l'Église canadienne-française il n'est guère probable qu'il se produise beaucoup de mal; mais il n'y a aucune garantie que le prochain pontife ne

fera pas revivre les sottes prétentions de Pie IX; et alors, conséquence naturelle, le prochain cardinal canadien sera tout probablement l'évêque ultramontain des Trois Rivières, Mgr Laflèche. Et dans ce cas, nous pourrions nous attendre à une époque mouvementée, pour ne rien dire de plus. Sans aucun doute, un tel changement signifierait que l'on ferait sur une grande échelle ce que l'on a entrepris et accompli sur une petite échelle à Montréal, où les ultramontains ont leur château fort ecclésiastique et des journaux consacrés à la propagation de leurs idées, tel que l'*Etendard*.

Un écrivain distingué de la presse de Montréal nous disait il y a quelques deux ans, que les Catholiques Romains de cet important diocèse étaient graduellement forcés de se soumettre au joug de fer des Jésuites et voici comment cela était amené.

"Tout d'abord les plus distingués n'étaient pas disposés à se soumettre à cette règle de fer; ils résistèrent, firent des remontrances, mais furent réduits au silence,—ils étaient Gallicans. La plupart des grandes paroisses et des grandes eures furent divisées et subdivisées. La moyenne des prêtres de paroisse fut considérablement amoindrie sous le rapport des revenus, des manières et de l'éducation, et on les mit sous la dépendance de l'évêque pour la subsistance et l'avancement; ils devinrent ainsi ses esclaves, exécutant en aveugles ses ordres et altant toujours au devant de ses désirs. Les institutions religieuses furent multipliées outre mesure. L'éducation laïque fut réduite à des proportions infimes et dignes de dédain, le contrôle laïque sur les biens de l'Église garanti par une veille législation fut assailli sur tous les points, et plus d'un effort fut fait

pour effacer de nos lois le système des Fabriques. La répartition du cout d'édifices somptueux dédiés au culte fut imposée d'une manière obligatoire aux pauvres cultivateurs qui firent de vaines remontrances et demeurèrent accablés sous des charges lourdes, tandis qu'on ne doutait à leurs enfants qu'un semblant d'éducation entièrement contrôlé par les prêtres."

Plus loin l'éerivain nous fait voir l'*Institut Canadien*, sorte de club littéraire, de société de discussion, où toutes les questions d'intérêt public étaient librement débattues, devenir en second lieu l'objectif de leurs attaques. Il est pénible de constater combien vite une institution de mérite comme l'*Institut Canadien* fut forcée de suspendre ses travaux sur l'ordre d'un facteur hostile au progrès et à l'éducation.

" Personne, dit l'éerivain, ne saurait comparer sans un douleuroux sentiment d'humiliation et de regret l'activité intellectuelle de la génération des fondateurs de l'*Institut* avec celle de l'époque présente. Il fut décidé de détruire ce foyer de vie, d'indépendance et de vigueur intellectuelle. Par malheur pour le pays et pour la population Française, ses ennemis parvinrent à leur but. En son lieu les Jésuites établirent, sous le nom d'*Union catholique*, une société qui devait offrir les mêmes avantages avec en plus l'appat des tab' es de billard, de jeux d'échecs, de dames etc. Ils s'efforcèrent d'y attirer la jeunesse et réussirent à l'enrôler en grand nombre. Les livres dont on permit la lecture aux jeunes gens furent choisis avec soin pour confirmer la doctrine que les Jésuites prônaient. Aucun ouvrage historique a part ceux écrits à leur point de vue ne devaient être mis aux mains des lecteurs ; la

discussion ne fut permise que sur des sujets soumis au censeur Jésuite qui était présent à toute les réunions afin de rectifier ou de réprimer toute tentative de dépasser les bornes assignées aux recherches. La formation intellectuelle était dirigée dans le sens de la haine contre tout ce qui sent le progrès ou la liberté civile, du mépris du gouvernement constitutionnel. Leur idéal de gouvernement, le type qu'ils essayaient à atteindre était le despotisme dans sa forme la plus méprisable. Bomba et Don Carlos étaient leurs modèles. Le Comte de Chambord était leur roi, la fleur de lys leur drapeau, le despotisme ecclésiastique dans toutes les branches leur devise. Vauillot était leur prophète et leur idole et ses élucubrations leur évangile. Il n'y a que bien peu de leurs élèves qui ne sont pas prêts à justifier les massacres de la St-Barthélemy, l'inquisition et la révocation de l'édit de Nantes. Ces mêmes principes qu'ils essayèrent d'imposer à l'Angleterre avec l'aide de Jacques second sont encore les immuables doctrines qu'ils s'efforcent d'inculquer."

Le succès obtenu dans le diocèse de Montréal n'est pas impossible ailleurs et ces idées aggressives qui viennent de se manifester contre l'Archévêque Taschereau et l'Université Laval ne sont ni mortes, ni assoupies. Suivant toute probabilité ces égards que l'on a volontairement témoignés au Cardinal Taschereau peuvent et probablement seront demandés par son successeur comme des droits. Si l'élévation du Cardinal Taschereau signifiait simplement le triomphe des principes Gallicans sur le sol Canadien et des principes libéraux au Vatican, il y aurait lieu pour le pays de se réjouir car cela signifierait harmonie dans l'avenir et prospérité dans le présent. Il n° nous est pas permis cependant

sujets
présent à
de ré-
bornes
tion in-
s de la
ès ou la
nement
ement,
tait le
risable.
modèles.
roi, la
e ecclé-
ur devi-
ur idole
Il n'y a
ont pas
Barthélé-
e l'édit
ils es-
c l'aide
immua-
squer." "Il
èse de
s et ces
manifes-
et l'Uni-
coupies.
que l'on
al Tas-
ont de-
s droit.
signi-
principes
princi-
eu pour
ait har-
dans le
endant

de caresser cette espérance, car, ainsi que nous venons de l'insinuer, l'ingérence politique dans cette nomination est clairement avouée. Le parti conservateur au Canada ou spécialement cette fraction du parti composée de Canadiens-Français a été dénoncée avec une rare virulence pour avoir permis l'exécution de Louis Riel, le chef de la rébellion Métisse; et depuis le Secrétaire d'Etat jusqu'au bas de l'échelle, tous ont été apostrophés par des qualificatifs insultants. On craignait dans certains quartiers, ou prédisait confidentiellement dans d'autres que comme punition le gouvernement de Sir John A. Macdonald, appuyé comme il l'est surtout sur le vote Français, serait balayé du pouvoir. Cependant quand la discussion formelle en vint devant la chambre basse de la Puissance l'agitation aussi bien que les agitateurs étaient visiblement affaiblis, et le résultat net fut que le gouvernement se trouva appuyé par une énorme majorité. On remarqua que la déflection des rangs conservateurs était fomentée par des hommes qui avaient des raisons personnelles de se plaindre du parti au pouvoir, et que en autant que les hommes de la politique étaient concernés le zèle pour le chef rébel et sa malheureuse famille était en grande partie simulé. Néanmoins il était difficile de prouver ce qui pouvait arriver. A tout événement il était désirable de réhabiliter le parti conservateur dans l'estimation de leurs alliés Canadiens-Français, et par une tactique habile, rendre d'un seul coup les Franco-Canadiens d'une manière permanente obligés au ministère Macdonald. A la sourdine, le bruit fut répandu que le gouvernement de Sir John était pour beaucoup dans la nomination, mais la rumeur en fut énergiquement démentie. Entre temps on affirmait confi-

dentiellement d'un autre côté que le Vatican avait depuis longtemps cette promotion en vue et que le gouvernement de Sir John Macdonald n'avait eu rien à faire avec le sujet. Le démenti était très formel et le public pensait qu'il n'était guère louable pour les hommes de la politique conservatrice d'avoir mis une telle rumeur en circulation. La controverse en resta là jusqu'à la réunion récente de la branche Montréalaise de l'Université Laval. A cette occasion l'éloquent secrétaire d'Etat de Sir John Macdonald, l'honorable J. A. Chapleau fit une déclaration qui fut un véritable coup de foudre pour ses adversaires. Au cours de son adresse, il fit allusion à la nomination de l'Archevêque Taschereau, et sans désirer faire aucun capital politique de cette honneur il dit, "ce n'est plus un secret pour personne que c'est par l'entremise du pouvoir fédéral et du gouvernement Anglais que le Canada a maintenant un cardinal. Le gouvernement Anglais a fait entendre au Vatican que cette promotion serait reçue avec plaisir. "En octobre dernier, poursuivit M. Chapleau, diverses personnes me demandèrent confidentiellement de m'intéresser à la nomination d'un cardinal Canadien. Je n'hésitai pas un instant. Je parlai de l'affaire à Sir John et demandai son appui. Il était sur le point de partir pour l'Angleterre, et après avoir longtemps causé du sujet, l'honorable premier me dit que la promotion de l'Archevêque Taschereau était une idée heureuse. Cette nomination serait un honneur pour les Canadiens et ne pourrait que servir à augmenter l'importance de leur pays aux yeux des autres nations.

"Vous avez, continua Sir John Macdonald un pape tout à fait éminent dans la per-

sonne du présent pontife. Deux grandes nations Européennes Protestantes lui doivent de la gratitude pour avoir protégé la couronne de leurs souverains contre le Socialisme et le Nihilisme en Allemagne et le Férianisme en Angleterre. Je m'occuperaï de cette affaire pendant mon séjour à Londres et j'ai la certitude de réussir. Dans le cours de décembre j'écrivis à Sir John, le pressant de hâter l'affaire, et j'eus le plaisir d'apprendre que ceux dont on avait cherché l'appui avaient fait preuve de la plus grande bonne volonté et avaient promis leur concours le plus empressé."

Ainsi voilà toute la question exposée et et l'on peut voir d'un coup d'œil que les russes ministres par un habile changement de flanc avaient dérouté leurs adversaires, emportant leurs forteresses sans coup férir et enclouant leurs deux grosses pièces, la Religion et la Nationalité braquées d'une manière si menaçante sur les rangs conservateurs. Tout Canadien-Français doit sentir sa religion et sa patrie également honorées de la haute dignité conférée à Mgr Taschereau et cet honneur a été obtenu par l'intermédiaire des hommes mêmes aux quels le parti rouge avait reproché à la fois un défaut de religion et un manque de patriotisme. La réponse à ces deux chefs d'accusation est décisive.

La fraction Ultramontaine de l'Église a son foyer d'action à Montréal et une paix temporaire a été obtenue par l'élevation de ce diocèse à la dignité d'archevêché ; une même faveur a été accordée à Ottawa mais pour des raisons différentes. L'évêque de Trois-Rivières, ultramontain des plus prononcé, reste dans l'ombre et les dévots catholiques de cet important diocèse en ont

ressenti une telle indignation que le conseil de ville a pris la décision significative de refuser de présenter une adresse de félicitation au cardinal, et le cardinal en retour a formellement refusé de recevoir le Cercle Catholique de Québec.

On peut considérer comme admis qu'à l'avenir les Ultramontains vont se trouver dans une position désavantageuse pour lutter, mais il est non moins certain qu'ils ont l'intention de continuer la lutte et de la continuer vigoureusement. Ils ont toutefois quelque chose en leur faveur ; la licence de la liberté, pour nous servir de cette locution, et l'impiété à peine déguisée poussent les éléments les plus conservateurs de la société dans une direction apparemment opposée à la liberté ; c'est-à-dire vers l'Ultramontanisme pour les catholiques et vers le *High Church* pour les protestants. Le *High Church* pour les derniers et l'Ultramontanisme pour les premiers n'ont de différence que le nom.

Il faut cependant reconnaître en partie, vu leur éducation bornée et leur isolement relatif de ce vigoureux mouvement intellectuel qui les entoure, les Canadiens Français seront longtemps encore sans se soumettre aux influences de "l'époque révolutionnaire" actuelle. Prenant en juste considération ce qui a eu lieu dans le passé et la facilité avec laquelle les hommes politiques sacrifient les droits civils, soit pour obtenir ou pour garder le pouvoir, nous ne pouvons nous empêcher de sentir que le triomphe actuel du Gallicanisme au Canada n'est que temporaire et qu'il cédera certainement la place à l'Ultramontanisme. Mais alors se pose la question : que deviendra la condition du Bas-Canada sous un cardinal Ultramontain. Le présent laisse entrevoir ce que sera

ue le conseil
icative de ro-
de félicitation
our a formel-
rcle Catholi-

dmis qu'à l'a-
trouver dans
pour lutter,
u'ils ont l'in-
de la conti-
utefois quel-
cence de la
te locution,
poussent les
de la société
t opposée à
ramontanis-
rs le *High*
High Church
nisme pour
que le nom.
re en p-
et leur iso-
mouvement
 Canadiens
re sans se
poque révo-
i juste con-
passé et la
politiques
pour obtenir
ne pouvons
iomple ac-
n'est que
nement la
is alors se
t condition
Ultramou-
e que sera

l'avenir. Lorsque la législature de Québec était à la veille d'ajourner nous apprenons que M. Mercier, le chef libéral, demanda au gouvernement de s'associer aux grandes fêtes qui doivent avoir lieu sous peu à l'occasion de l'installation du Cardinal et de payer une partie des dépenses considérables que l'Archevêché aura à encourir. Les protestants ont jusqu'ici témoigné tant de déférence au nouveau prince de l'Église qu'il y a nul raison de craindre leur objection à une dépense si raisonnable. Du reste le chef de l'opposition a garanti personnellement l'attitude de son parti. Cette magnifique idée fut reçue par les applaudissements des deux côtés de la chambre, L'hon. M. Roberton, trésorier provincial, promit de donner au sujet son attention, ajoutant qu'il était certain que pas un protestant ne désapprouverait une telle dépense.

Cette démarche en appelle une autre comme corollaire, soutenir l'état de Prince de l'Église à la hauteur que comporte l'éminence et l'importance de la position. Nous souhaitons au prélat distingué une longue vie et nous rendons un hommage mérité à sa valeur personnelle aussi bien qu'à la piété, la loyauté et les nombreuses et éminentes qualités de nos compatriotes Catholiques Roms François.

ROBERT KER.

L'auteur de cet article est Grand Chaplain de la Grande Loge des francs-maçons de la province de Québec comme il appert par ce que nous lisons à la page 128 du dernier numéro [10 novembre 1886] du MASONIC NEWS, revue maçonnique publiée à Montréal.

